

Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 75e Congrès et assemblée générale de l'IFLA

"Les bibliothèques créent le futur : construire sur l'héritage culturel"

23-27 août 2009, Milan, Italie

Appel à communications

Section Audiovisuel et multimédia de l'IFLA, avec la Division du Contrôle bibliographique

Sujet : "Rassembler les chats dans une tempête de poussière : le contrôle bibliographique des documents audiovisuels et multimédia dans une période de changement rapide"

La section Audiovisuel et Multimédia de l'IFLA, en collaboration avec la Division du Contrôle bibliographique, tiendra une séance de deux heures pendant le Congrès de l'IFLA 2009 qui se tiendra à Milan en Italie, sur le thème : « Rassembler les chats dans une tempête de poussière : le contrôle bibliographique des documents audiovisuels et multimédia dans une période de changement rapide ».

Avec l'accent mis aujourd'hui sur la numérisation et la préservation des supports audiovisuels, il serait facile d'oublier l'importance d'améliorer la découverte et l'accès au contenu lui-même. Pourtant, le contrôle bibliographique des documents audiovisuels et multimédia n'a jamais été aussi important – ou aussi difficile.

Les cent premières années de l'histoire des documents audiovisuels et multimédia ont vu l'introduction et l'obsolescence d'une large gamme de procédés de production et de diffusion, pour autant de nouvelles technologies arrivent sur le devant de la scène à un rythme toujours plus soutenu, chacune posant de nouveaux problèmes de catalogage.

Dans le même temps, le monde du contrôle bibliographique a vu de nouveaux développements comme la numérisation, la convergence entre bibliothèques et musées, et le Web 2.0 avec l'accent mis sur l'usager, qui ont contribué à la formulation de nouvelles normes conceptuelles, cadres de pensée et méthodologies, incluant les FRBR (Functional Requirements for Bibliographical Records), l'ISBD (International Standard Bibliographical Description) consolidé, les métadonnées pour les objets numériques, et les évolutions dans les domaines de la classification et de l'indexation.

Certaines de ces tendances peuvent sembler contradictoires les unes par rapport aux autres, par exemple le fait d'établir des relations entre des documents séparés (le film tiré d'un livre, le scénario, l'affiche, etc.), opposé au catalogage individualisé d'un contenu multiple (images, texte, film, etc.) sur un seul support, ou de multiples bande-sons sur un seul film, par l'indexation plan par plan des films, de la désagrégation des ressources numériques aux « Learning Objects » réutilisables.

Les changements organisationnels affectent également, pour une part, le monde des documents audiovisuels et multimédia : beaucoup d'archives audiovisuelles et multimédia sont absorbées dans des institutions aux missions plus générales, et la fusion de catalogues créés à partir de ces différents points de vue pose ses propres défis.

Essayer de garder le contrôle quand le changement est si rapide, contradictoire et imprévisible s'apparente à : « rassembler les chats dans une tempête de poussière » !

Le moment est donc propice à une séance, prenant place après celles de l'IFLA en 2008 - « Repenser l'accès à l'information » (réunion satellite de Boston), « Resource Description and Access (RDA) : fondements, évolutions et implémentation (réunion satellite de Québec) et « Nouveaux défis du contrôle bibliographique » (congrès de Québec) – mais dédiée au contrôle bibliographique des documents audiovisuels et multimédia. Il est donc fait appel à propositions pour des contributions traitant du thème :

« Rassembler les chats dans une tempête de poussière : le contrôle bibliographique des documents audiovisuels et multimédia dans une période de changement rapide ».

Merci d'envoyer par courriel un résumé détaillé en anglais de la contribution proposée (une page ou au moins 300 mots) ainsi qu'une courte biographie de l'auteur (des auteurs), d'ici le 19 janvier 2009 à l'attention de Monsieur Bruce Royan :

bruce.royan@concurrentcomputing.co.uk

Les résumés seront étudiés par le Comité du Programme et les propositions retenues seront annoncées le 2 février 2009.

Les contributions complètes devront être remises au plus tard le 21 avril 2009 afin de ménager le temps nécessaire à leur révision et à la préparation des traductions. Si les intervenants ne sont pas en mesure de produire le texte complet de la communication, ils doivent au moins préparer pour cette date un extrait substantiel, incluant les sources telles que les URL et les références bibliographiques.

Cependant, la préférence de l'IFLA se porte toujours vers le texte intégral d'une communication, et chaque contribution doit être une soumission originale qui n'a jamais été publiée et ne doit pas dépasser vingt pages A4 à double interligne. La contribution doit être rédigée dans l'une des langues officielles de l'IFLA.

Au moins l'un des auteurs de la contribution doit être présent à Milan pour le Programme de la Section afin de présenter un résumé de la contribution (max. 20 minutes, y compris le temps réservé aux questions du public).

Nous espérons disposer d'une interprétation simultanée pour cette séance, mais nous recommandons fortement que les supports de présentation soient rédigés en anglais, même si la contribution est présentée dans l'une des langues officielles. Les auteurs seront également invités à participer à une table ronde en compagnie des autres auteurs à la fin du Programme.

La nature du sujet de cette séance se prête bien à l'utilisation du son et d'images projetées. Le comité fera un accueil particulièrement favorable aux propositions qui offrent l'utilisation de tels matériels et veillera à ce que la technologie appropriée soit disponible le jour de la présentation.

*Merci de prendre bonne note du fait que le Comité du Programme ne dispose pas de fonds pour subventionner les auteurs potentiels : les résumés ne doivent être soumis qu'à condition que les dépenses liées à la participation à la conférence de Milan (y compris les frais de voyage et les frais d'inscription à la conférence) soient à la charge de l'auteur (des auteurs)/présentateur(s) des contributions acceptées. Quelques associations nationales professionnelles seront peut-être en mesure d'aider à financer certaines dépenses et un nombre limité de bourses pour la participation à la conférence peut être disponible à l'adresse :

http://www.ifla.org/III/members/grants.htm